







Zone de Protection Spéciale (ZPS)

«Bassée et plaines adjacentes»

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

«La Bassée»

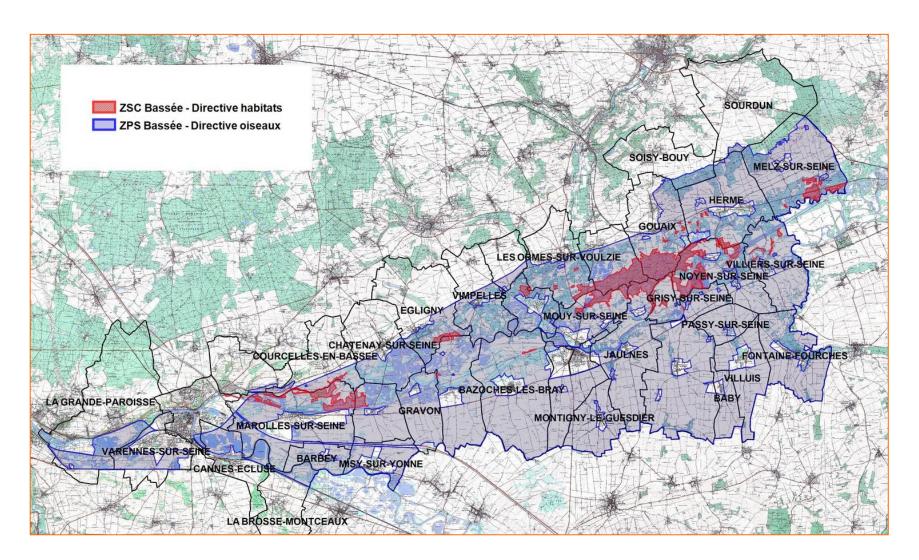
COPIL 15 mars 2019



1 - Bilan d'activités 2018

ZPS 27 643 hectares

ZSC 1 404 ha



1-1 Animation des contrats / chartes

1-1-1 **ZPS**

- Les travaux de restauration de milieux ouverts sont achevés pour 1 des 3 **contrats Natura 2000** dont les conventions ont été signées fin 2016 :

Les travaux dans la propriété privée située à Chatenay-sur-Seine sont achevés pour 0,5 ha d'une mare.

Ceux concernant les propriétés sur les communes de La Tombe pour 1,6 ha de bras mort de la Seine, et de Balloy pour 4,5 ha de berges de plans d'eau, doivent être terminés d'ici fin décembre 2019- début janvier 2020.

<u>Rappel</u>: les propriétaires ont, contractuellement, 5 ans maximum pour réaliser les travaux, puis après les avoir payés, ils envoient leur demande de paiement de la subvention conventionnelle.

Les travaux réalisés ne peuvent pas être d'une autre nature que ceux définis dans le cadre du contrat Natura 2000.

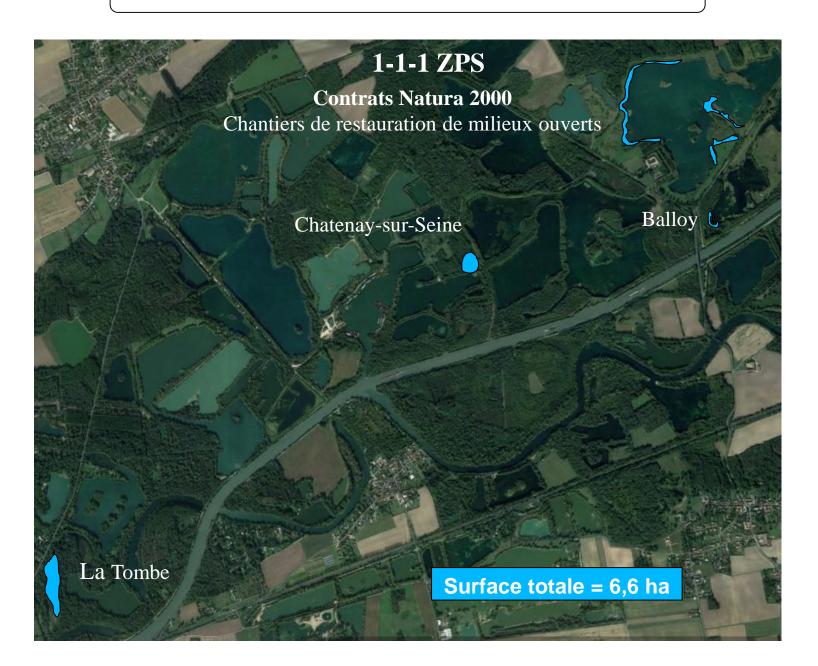
<u>Pour mémoire</u>: les 3 contrats concernent au total une superficie de 6,6 ha envahie de ligneux (saules principalement), dont 4,5 ha de berges de plans d'eau, 1,6 ha de bras mort de la Seine.

L'objectif reste de permettre la reconquête de ces milieux par les roselières en forte régression sur ces 3 sites et plus généralement dans la Bassée. Ceci afin de favoriser la nidification et / ou l'alimentation d'espèces d'oiseaux nicheurs ou de passage de la ZPS, telles que : Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur, Busard des roseaux, Bihoreau gris, Butor étoilé, Gorgebleue à miroir, Milan noir...

Bien que les niveaux d'eau furent très hauts suite à la crue de fin janvier 2018, sans décrue avant l'été, les retards de travaux enregistrés (pas d'interventions de février à mars inclus) n'auront pas de conséquences quant à la réalisation des travaux dans le délai conventionnel courant jusqu'à 2021.

-La signature de la **charte Natura 2000** intéressant les propriétaires qui ont signé un contrat Natura 2000 est prévue pour 2019 - 2020.

1-1 - Animation des contrats /chartes



Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc) « Natura 2000 »

-Au total, depuis novembre 2014, **43 exploitations visitées** avec diagnostic biodiversité réalisé sur place, **pour 39 exploitants** ayant engagé une ou plusieurs MAEc, dont 1 dans l'Yonne et 2 dans l'Aube, et dans **23 Communes** sur les 39 communes du site :

Baby, Balloy, Barbey, Bazoches les Bray, Cannes Ecluse, Chatenay-sur-Seine, Courcelles en Bassée, Egligny, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Les Ormes sur Voulzie, Luisetaines, Melz-sur-Seine, Montigny le Guesdier, Mouy-sur-Seine, Neuvry, Villiers-sur-Seine, Villenauxe la Petite, Villuis, Vimpelles.

MAEc Indicateurs de suivi / Résultats obtenus

- -Surface de prairies recréées : 81,56ha. + 2019 / 60,02ha = +141,58 ha.
- -Surface de prairie gérée de façon extensive : 83,67ha + 2019/43,07ha = +126,74 ha (dont pâturage).
- -Evolution de l'avifaune ciblée par les mesures : les 4 principales espèces visées sont l'Œdicnème criard, le Busard St. Martin, le Busard cendré et le Busard des roseaux. Une 2ème campagne d'estimation des populations de busards sera réalisée en 2020 avec le même protocole qu'en 2014. L'estimation en cours de la population d'Œdicnème criard sera poursuivie en 2019, avec une focalisation sur les parcelles engagées depuis 2014 (cf. paragraphe ci-dessous/localisation des parcelles).
 - -Evolution de linéaires de haies : + 2337 m d'entretien sur 1 exploitation.
 - -Maintien et évolution des capacités d'accueil des **bosquets** pour la faune : pas de disparition ni de création de bosquets, pas de mesure engagée.
 - -Linéaires de bandes enherbées : 0,21 ha de création de bandes refuges pour la faune, pas de mesure spécifique bandes enherbées.
- -Surfaces d'habitats favorables pour l'œdicnème criard : évolution liée à une partie des créations de couverts d'intérêt faunistique et floristique, estimée à ce jour à 40% de ces surfaces engagées (HE 13 et HE 16), selon les couverts mis en place (densité et hauteur), et à l'impact des aléas climatiques (inondation suivie de sécheresse). Soit environ + 44 ha.
- -<u>Localisation des parcelles contractualisées par rapport aux enjeux des documents d'objectifs</u> : la réalisation d'une *cartographie sous SIG* est programmée pour le 1^{er} semestre 2019, suite aux *visites d'état des lieux* prévues au printemps, sur toutes les parcelles engagées depuis 2014.
 - -<u>Surfaces d'habitats d'intérêts communautaires</u> (surfaces engagées en pâturage): « Prairie mésophile » = +2,1 ha; « Pelouse sèche » = +3,3 ha.

Récapitulatif des MAEc 2014 à 2018

MAEC BASSEE	HE01	HE02	HE03	HE11	HE13	HE15	HE16	HE17	HE21	HA01	Remarques	Communes
Engagt.2014 11,89 ha			9,76					2,13				MELZ SUR SEINE
			1,37				1,04					VILLENAUXE LA PETITE
							5,22					VILLUIS
Engagt.2015	2,65	29,94							13,65		Pâturages ovins	EGLIGNY, GOUAIX
59,41 ha							1,32				Siège social dans l'Aube	MELZ SUR SEINE
			0,82								Siège social dans l'Aube	MELZ SUR SEINE
							3,40					GRAVON
			1,24				1,87					FONTAINE FOURCHES
							17,65					GRAVON CHATENAY-SUR SEINE
Fn ma mt 2046			6,06									GOUAIX
Engagt.2016 34,82 ha 2,3 km haies							1,90					BAZOCHES LES BRAY
2,3 KIII Hales			1,65									JAULNES
			2,3				1,30					VILLENAUXE LA PETITE
			0,85									VILLENAUXE LA PETITE
										2337	Entretien haies	MELZ SUR SEINI
							3,95					VILLENAUXE LA PETITE
ļ							4,91					MOUY-SUR- SEINE
Fn ma mt 2047			11,06				3,49 5,56					
Engagt.2017 44,19 ha							2,3					LUISETAINES
,							1,66					BABY
Ī	3,9			3,9		0,21						COURCELLES EI BASSEE
							3,25					VIMPELLES
_							11,03					LES ORMES /VOULZIE
Engagt.2018 17,14 ha							1,38					LUISETAINES MOUY-SUR-
17,14 Ha			0,42		2,49		1,82					SEINE GOUAIX
							5,97					GRISY/SEINE
Ī			7,4									BAZOCHES LES BRAY
[24,23				5,9					NEUVRY
							20,368					VILLIERS/SEINE
2019 103,09 ha			7,49									BARBEY LES ORMES
							10					/VOULZIE
			1,95				7,7856					CANNES ECLUS
							5					MONTIGNY LE GUESDIER
			2				5					FONTAINE FOURCHES
Cumuls au	6,55	29,94	78,60	3,90	2,49	0,21	133,07	2,13	13,65	HA01	Total hectares	270,54
15/12/2018	HE01	HE02	HE03	HE11	HE13	HE15	HE16	HE17	HE21	2 337,00	Total linéaires	2 337,00

Bilan MAEc au 31/12/2018

- 21 hectares engagés en 2017 n'ont pas été retenus du fait d'une exploitation en indivision, spécificité qui n'était pas connue au moment de la réalisation du diagnostic.
- Les engagements de l'année 2018, n'ont pas pu suivre la progression prévue, du fait :
- -des <u>retards de paiements des années 2016 et 2017</u> qui ont mis un frein aux volontés d'engagements exprimés par les exploitants.
- -du *plafonnement de l'enveloppe MAEc Bassée pour 2018*, d'où une vingtaine d'hectares qui n'ont pas été engagés ;
- -d'un <u>malentendu avec un exploitant qui n'a pas engagé 24 ha lors de sa déclaration PAC</u>, bien que nous l'ayons informé clairement lors de la visite de son exploitation sur le fait que la fiche de liaison n'avait aucun caractère contractuel et ne se substituait pas à la déclaration de ses MAEc à la PAC.

Potentiellement, sans plafonnement et sans « oubli » de déclaration, au moins une soixantaine d'hectares auraient été engagés, soit **44 ha de plus**.

➤ La dynamique de développement des engagements se confirme néanmoins dès septembre 2018 pour la PAC 2019, avec à ce jour des demandes dépassant l'enveloppe attribuée pour le territoire en 2018 (105 000€).

En effet, nous avons **16 exploitations demandeuses au 31/12/2018**, avec 54,12 ha en création de couvert d'intérêt faunistique et floristique (HE16) et 48,97 ha en gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31 juillet (HE03).

Soit 103,09 ha, représentant un budget de 256 180 € (tableau page suivante) soit + 144% / budget disponible en 2018.

Ce qui amènerait le total cumulé de surfaces engagées à 270,54 ha répartis sur 23 des 39 communes du territoire.

➤ 2018 est la 1ère année où les demandes nous sont faites si tôt pour l'année suivante. <u>Habituellement la plus grosse partie des demandes arrivent au cours</u> du 1er trimestre jusqu'à début mai.

Des demandes supplémentaires aux 103 ha annoncés ci-dessus sont donc attendues de janvier à mai 2019.

Détail des MAEc demandées au 31/12/2018 pour 2019

Communes	MAEc / couverts d'intérêt faunistique et floristique	Détail surfaces ha	Aide annuelle	Budget an	Budget 5 ans	Total ha
Parachas las Poss	IF_BASS_HE03 / entretien	7,4	353,43€	2 615,38€	13 076,91€	7,4
Bazoches les Bray	IF_BASS_HE16 / création	4,7	600,00€	2 820,00€	14 100,00€	4,7
Grisy sur Seine Jaulnes	IF_BASS_HE16 / création	5,97	600,00€	3 582,00€	17 910,00€	5,97
N	IF_BASS_HE16 / création	5,9	600,00€	3 540,00 €	17 700,00€	20.42
Neuvry	IF_BASS_HE03 / entretien	24,23	353,43€	8 563,61€	42 818,04€	30,13
	IF_BASS_HE16 / création	1,57	600,00€	942,00€	4 710,00 €	
	IF_BASS_HE16 / création	2,51	600,00€	1 506,00 €	7 530,00 €	20,3676
	IF_BASS_HE16 / création	3,22	600,00€	1 932,00 €	9 660,00€	
Villiers sur Seine	IF_BASS_HE16 / création	6,5676	600,00€	3 940,56€	19 702,80€	
Projet collectif continuités écologiques	IF_BASS_HE16 / création	2,2	600,00€	1 320,00€	6 600,00€	
• •	IF_BASS_HE16 / création	1	600,00€	600,00€	3 000,00 €	
	IF_BASS_HE16 / création	0,8	600,00€	480,00€	2 400,00 €	
	IF_BASS_HE16 / création	2,5	600,00€	1 500,00 €	7 500,00 €	
Barbey	IF_BASS_HE03 / entretien	7,49	353,43€	2 647,19€	13 235,95€	7,49
Les Ormes/Voulzie	IF_BASS_HE16 / création	10	600,00€	6 000,00€	30 000,00€	10
	IF_BASS_HE16 / création	7,7856	600,00€	4 671,36 €	23 356,80€	7,7856
Cannes Ecluse	IF_BASS_HE03 / entretien	1,95	353,43€	689,19€	3 445,94 €	1,95
	IF_BASS_HE16 / création	5	600,00€	3 000,00€	15 000,00€	5
Fontaines Fourche	IF_BASS_HE03 / entretien	2	353,43€	706,86€	3 534,30 €	2
Montigny le Guesdier	IF_BASS_HE16 / création	5	600,00€	3 000,00€	15 000,00€	5
				EMANDES 2019 Scembre 2018	256 180,75 €	103,0932
			Doi	nt HE 03	93 811,15 €	43,07
			Doi	nt HE 16	162 369,60 €	60,03

1-1-1 ZPS / Projet collectif continuités écologiques / Villiers-sur-Seine



1-1-1 ZPS / Projet collectif continuités écologiques / Villiers-sur-Seine

Depuis 2010, la Société de chasse de Villiers-sur-Seine, en association avec les exploitants agricoles de la commune, et la commune, a recréé des habitats favorables à la petite faune, dont le gibier de plaine, et à la biodiversité dans son ensemble sur un territoire de 400 ha de plaine.

Fonctionnement:

La **Sté de chasse** loue le droit de chasse aux propriétaires, et **loue des surfaces aux exploitants** pour y implanter des couverts faunistiques.

Pointes, bordures (largeur 12 m) et surfaces à faible rendement sont semées en mai, et ces cultures restent en place jusqu'en avril de l'année suivante, fournissant ainsi alimentation et habitat aux petites espèces de plaine, oiseaux et mammifères.



La Sté de chasse, sur ses fonds privés, finance la location des parcelles, l'achat des semences, l'assolement et l'entretien pour 800 à 900€ / ha / an.

Réflexion collective pour la mise en place d'un **corridor écologique traversant la plaine** d'est en ouest par la mise en place de couverts reliant à terme les boisements, bosquets, fossés, rus et couverts déjà en place.

=

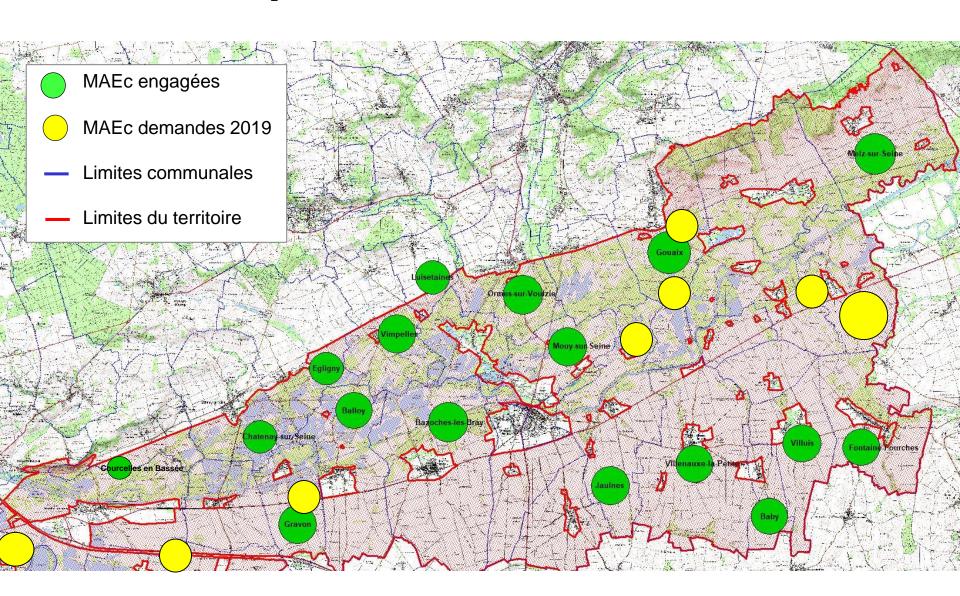
Dans le cadre des **MAEc Natura 2000**, liées au site « Bassée et plaine adjacentes » qui englobe les 400 ha du territoire, **20 hectares** d'une surface variant de **0,5 à 3 ha** sont identifiés pour être engagées en MAEc HE16 « **Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique** » lors de la **déclaration PAC 2019**.

La **Sté de chasse**, comme pour les autres parcelles (hors MAEc), **finance** l'achat des mélanges, les assolements et l'entretien des parcelles engagées en MAEc, à hauteur de **240**€ / **ha** / **an**.

Cette action collective permet d'augmenter de 47% la surface en couvert, tout en créant un véritable corridor écologique au sein des cultures intensives.

Une réflexion est menée sur les mélanges à semer, afin de non seulement **favoriser les espèces Natura 2000**, en particulier l'Oedicnème criard (Courlis de terre), et la **petite faune de plaine**, mais aussi pour **améliorer la structure des sols**.

Répartition des MAEc sur le territoire de la ZPS



1.1.2 ZSC Contrat et charte Natura 2000

2 Contrats ni agricole ni forestier en cours de réalisation

Sur la commune de Gouaix (1,1 ha) et sur Noyen-sur-Seine (2,5ha)

Habitats naturels ciblés:

Prairie humide (6410)
Mégaphorbiaie mésotrophe (6430)
Pelouse calcicole mésoxérophile (6210)

Espèces faunistiques ciblées:

Cordulie à corps fin Grand murin Murin de Bechstein Barbastelle Murin à oreilles échancrées











1.1.2 ZSC Contrat et charte Natura 2000

Contrat Natura 2000

Contrat forestier

Création d'Ilots de senescence Arbres sénescents disséminés



Contre-partie financière:

Par arbre conservé : 200 € max

Par hectare contractualisé : 2000 €



Obligation d'avoir un document de gestion satisfaisant aux exigences du code forestier.



1.2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

1.2.1 Suivis ZPS



Rappel des suivis prioritaires prévus pour 2018

Ces suivis ont été initialisés en 2017 et réalisés en accord avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.

Œdicnème criard

Poursuite du suivi dans les grandes cultures

Blongios nain, Gorgebleue à miroir et Butor étoilé

Poursuite des recherches dans les zones humides

Pie-grièche écorcheur

Prospection des sites de nidification connus dans les milieux de transition et poursuite des recherches dans les autres sites favorables



Rappel des Enjeux de conservation du DOCOB pour les espèces suivies

ENJEU FORT: Œdicnème criard, Blongios nain, Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux.

ENJEU MOYEN: Gorgebleue à miroir et Pie-grièche écorcheur.

HIVERNANT: Butor étoilé.

Rappel des critères de nidification

Critères retenus pour l'évaluation du statut de reproduction (Codes EBCC)

Nidification possible
01 – espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
02 - mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
03 – couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
Nidification probable
04 - territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
05 – parades nuptiales
06 - fréquentation d'un site de nid potentiel
07 – signes ou cri d'inquiétude d'un individu adulte
08 – présence de plaques incubatrices
09 – construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine
10 – adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
11 – nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)
12 – jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
13 – adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop
haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver.
14 – adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
15 – nid avec œuf(s)
16 - nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

1.2.2 Résultats ZPS

A / Grandes cultures

Œdicnème criard (Burhinus oedicnemus) Enjeu Fort

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2014 & 2018

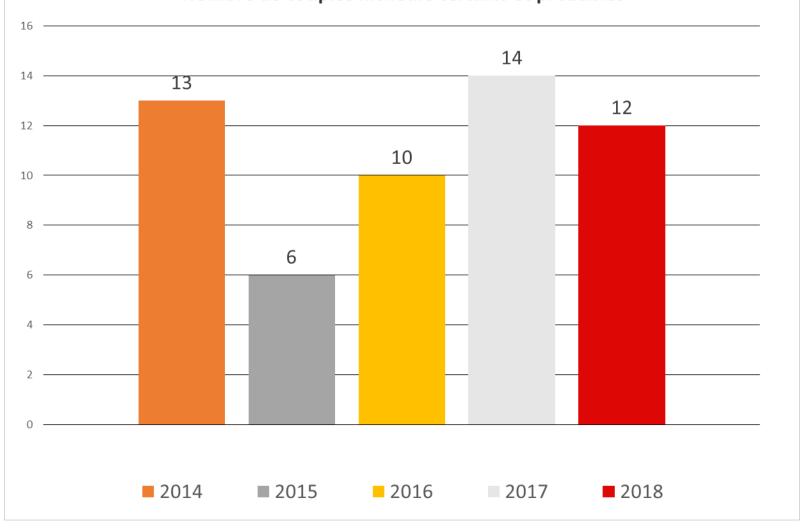
	Nicheurs certains + probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées en 2018
2014	13 couples	2	Bazoches-les-Bray
2015	6 couples	4	Fontaine Fourches Jaulnes Barbey
2016	10 couples	7	Montigny le Guesdier Melz sur Seine Grisy sur Seine
2017	14 couples	50	Villenauxe la Petite Marolles sur Seine Mousseaux-les-Bray
2018	12 couples	14	





Oedicnème criard





Œdicnème criard (Burhinus oedicnemus) - **Enjeu Fort**Analyse

Avec **12 couples de nicheurs certains ou probables** (voir critères), on reste dans la moyenne des recensements de ces dernières années (6 à 14 couples nicheurs).

Cependant, les observations d'individus isolés ont nettement diminué, ce qui se reflète autant dans nos propres campagnes de terrain qu'au sein des diverses bases de données consultées ou des naturalistes interrogés. Par ailleurs, si l'on se fonde sur ces données, cette année, l'Œdicnème criard est présent dans **9 communes sur les 39** communes de la Bassée, à savoir 23% du territoire en théorie, contre 38,5 % en 2017.

Une diminution difficile à expliquer, toutefois les précipitations importantes du mois de mai (1 jour sur 3) ont peut-être contribué à empêcher la nidification ou à détruire des nichées.

Rappelons que la **population francilienne** était estimée à 160 à 200 couples en 2009, avec la répartition suivante (*Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, Corif 2017*):

33% dans la basse vallée de Seine

33% dans les plaines de l'Essonne

25% dans la vallée de la Marne

9% en Bassée et près des aéroports

Si l'on précise ces estimations en se fondant sur l'hypothèse de 160 à 200 couples franciliens, cela donne une **fourchette de 14 à 18 couples pour la Bassée** et les aéroports franciliens. Les résultats de ces dernières années sont donc en adéquation avec ces estimations, ce qui n'exclut pas qu'elles soient sous-évaluées... et la prospection mérite d'être poursuivie!

Comme nous l'avions mentionné en 2016 et 2017, les écoutes nocturnes avec repasse donnent peu de résultats (moins d'un contact sur 10 tentatives), et les repérages diurnes se sont révélés plus efficaces. Il conviendra donc à nouveau d'effectuer des prospections quadrillées, et une recherche systématique des Œdicnèmes à la longue vue sur toute parcelle favorable (nue, en terre, végétation rase...). Les suivis de cette espèce continueront par conséquent à être effectués de jour (aube et crépuscule compris).





1.2.2 Résultats ZPS

B / **Zones humides**



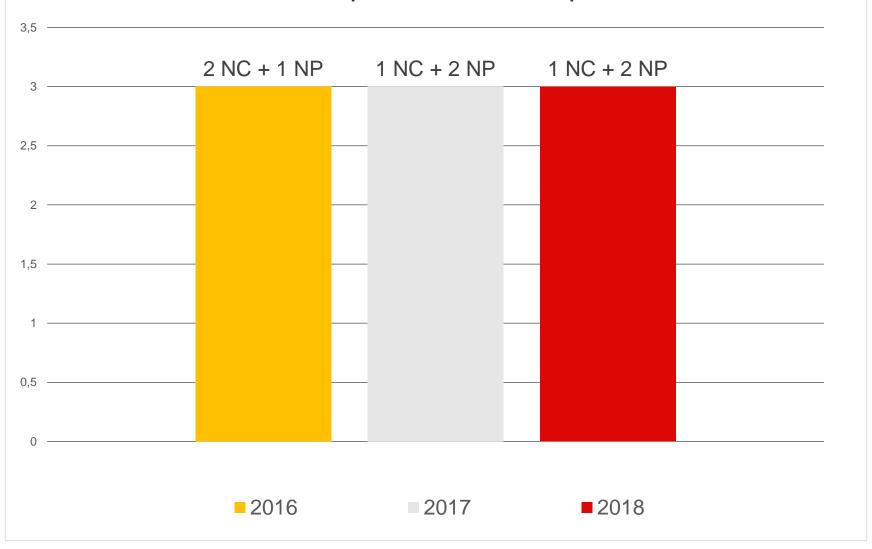
Blongios nain (Ixobrychus minutus) - Enjeu Fort

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2	1	3	NC : Balloy (2) NP : Bazoches Contacts : Marolles - Balloy Bazoches
2017	1	2	9	NC : Gouaix NP : Balloy - Bazoches
2018	1	2	1	NC : Marolles NP : Balloy

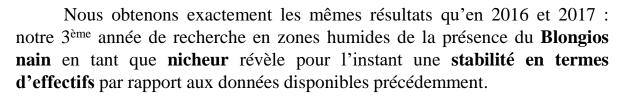
Blongios nain

Nombre de couples nicheurs certains et probables



Blongios nain (Ixobrychus minutus) - Enjeu Fort Analyse

Résultats : 3 couples nicheurs (1 certain et 2 probables).



Toutefois, les sites varient un peu et la nidification relative à ces sites semble progresser aussi. Ainsi, à Marolles en 2016 il n'y avait eu qu'un contact; en 2017 l'espèce n'y a pas été observée du tout, et en 2018 un couple de nicheurs certains y est recensé. A l'inverse, aucune trace en 2018 du couple de nicheurs certains observé à Gouaix en 2017.

Marolles, Balloy et Bazoches restent les bastions de l'espèce en Bassée, mais la découverte de la nidification à Gouaix en 2017 continue à ouvrir des perspectives. Notre recherche d'autres zones humides favorables en matière de roselières - même de taille modeste - et de saulaies proches de l'eau, doit absolument se poursuivre en 2019. Chatenay, Egligny, Grisy, la Ferme d'Île et bien d'autres sites devront être prospectés.

Après une diminution drastique des effectifs d'Île-de-France au XXème siècle, la population de Blongios nain s'est stabilisée dans les années 2000, avec une vingtaine de couples nicheurs (Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, Corif 2017). La plaine alluviale de la Bassée reste un des sites majeurs avec 15% de la population francilienne.



1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides (suite)

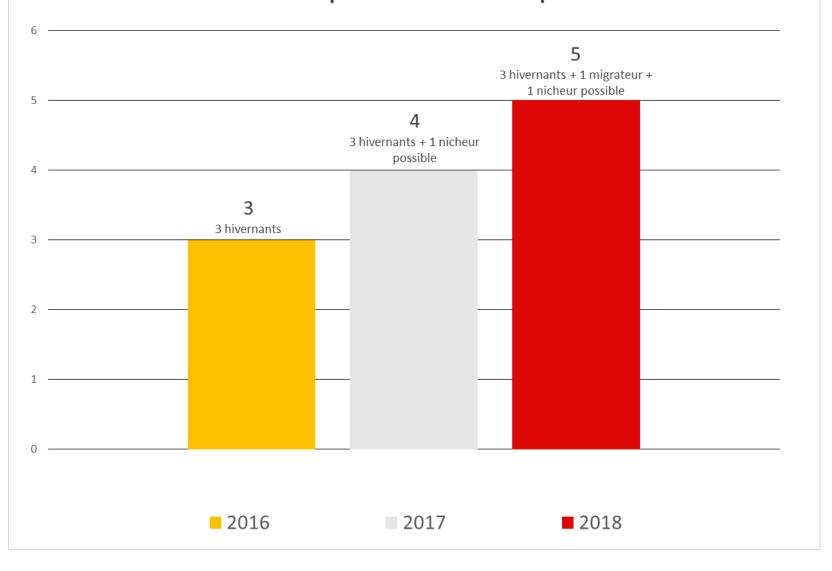


Butor étoilé (Botaurus stellaris) - **Hivernant**

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs possibles	Observations ponctuelles	Statut et saison d'observation	Communes concernées
2016	-	3	Hivernants	Balloy (2) Bazoches
2017	1	3	Hivernants Septembre à Février Nicheur possible Juillet	Balloy (2) - Bazoches Balloy
2018	1	4	Hivernants Janvier, décembre Migrateur Septembre Nicheur possible Mai	Balloy (2) - Barbey Marolles Barbey

Butor étoilé
Observations ponctuelles et nicheurs possibles



Butor étoilé (Botaurus stellaris) - **Hivernant**Analyse

3 individus hivernants (janvier, décembre), 1 individu migrateur (septembre), 1 nicheur possible (mai).

Cette 3^{ème} année de recherche du Butor étoilé révèle une **légère augmentation des effectifs** par rapport aux données disponibles précédemment.

Hivernants: Balloy reste une donnée constante avec deux individus hivernants chaque année (2016-2017-2018). Pas d'observation à Bazoches en 2018 alors qu'un butor hivernant avait été recensé les deux années précédentes. En revanche, nouvelle donnée à Barbey en décembre. Les effectifs franciliens hivernants oscillent entre 10 et 20 individus, les 3 données hivernales de l'espèce en Bassée représentent donc 15% de la population hivernante d'Île-de-France.

Migrateurs : observation d'un individu à Marolles en septembre : probablement un migrateur postnuptial.

Nicheurs possibles : nouvelle observation de nicheur possible, cette fois à Barbey en mai 2018. L'individu observé en juillet 2017 (photo ci-jointe) dans une roselière de la Ferme de Roselle, ce qui compte tenu de la date laissait présager une tentative de nidification, n'a pas été revu cette année.

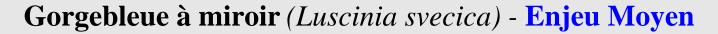
En **2019**, la recherche du Butor étoilé devra se poursuivre tout au long de l'année. En effet, l'espèce a maintenant acquis en Bassée le triple statut d'**hivernant**, de **migrateur** et de **nicheur possible**.



Photo V. Legendre

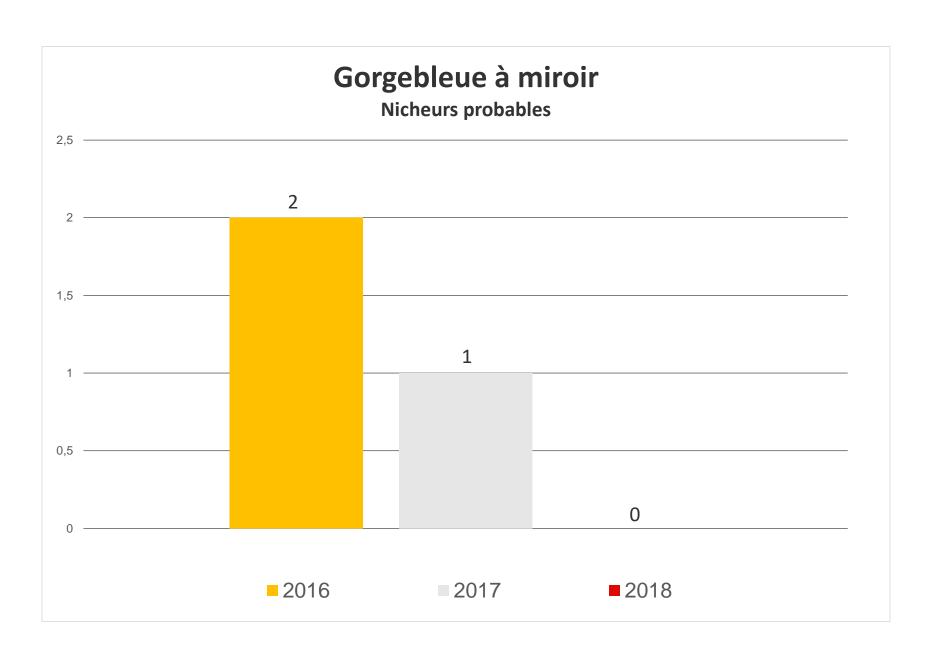
1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides (suite)



Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs probables (nombre de couples)	Mâles chanteurs en période de nidification	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2 couples	4	-	NP (2): Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs: Vimpelles - Varennes-sur-Seine - Jaulnes - Saint-Sauveur-les-Bray
2017	1 couple	3	-	NP (1): Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs: Bazoches-lès-Bray (2) Mouy-sur-Seine (1)
2018	-	_	2	Observations ponctuelles: Balloy 13 juin Noyen-sur-Seine 1er août



Gorgebleue à miroir (Luscinia svecica) - Enjeu Moyen Analyse





Pas de nicheurs certains ni probables cette année

Aucune observation directe de notre part, seulement deux contacts recensés dans les bases de données : l'un à Balloy le 13 juin, l'autre à Noyen-sur-Seine le 1^{er} août. Ces **données imprécises** ne permettent pas d'établir si l'individu observé en juin était un mâle chanteur, ou celui observé début août un jeune, ce qui dans un cas comme dans l'autre aurait fourni quelques indices en matière de nidification.

À priori, le seul couple nicheur avéré à ce jour en Bassée est celui de Bazoches-lès-Bray, avec une mention en 2016 (et un éventuel 2ème couple nicheur) et une autre en 2017. Ce site était d'ailleurs déjà occupé quelques années auparavant, cela est signalé dans l'Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014 (Corif 2017).



L'apparition de la Gorgebleue à miroir en Île-de-France est récente et était estimée en novembre 2014 à environ 20 couples nicheurs. Elle niche dans les « jeunes saulaies mêlées de roseaux en bordure des plans d'eau réaménagés des carrières, et dans certaines roselières plus denses » (Atlas), autant de milieux qu'il conviendra de continuer à prospecter en 2019, particulièrement sur les communes où elle n'a été observée que ponctuellement au cours de ces 3 dernières années : Vimpelles, Varennes, Jaulnes, Saint-Sauveur, Mouy, Balloy, Noyen.



1.2.2 Résultats ZPS

C / Milieux de transition

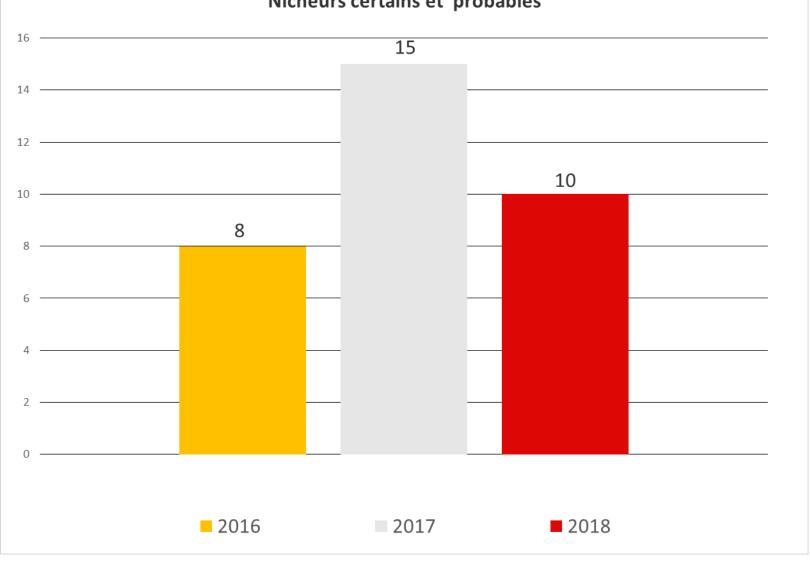
Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio) - Enjeu Moyen

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles	Communes concernées
2016	5	3	6	NC : Bazoches-Balloy(2) Grisy-St Sauveur NP : Vimpelles -Melz-Gouaix Jaulnes - Saint-Sauveur
2017	10	5	19	NC : Balloy(2)-Jaulnes-Les Ormes- Grisy-Gouaix-Hermé- Fontaine Fourches(3) NP : Gouaix-Jaulnes-Balloy- St Sauveur-Vimpelles
2018	5	5	13	NC : Fontaine-Fourches (2) Les Ormes NP : Hermé-Balloy-Jaulnes Les Ormes (2)

Pie-grièche écorcheur

Nicheurs certains et probables



Pie-grièche écorcheur (Lanius collurion) - **Enjeu Moyen**Analyse

5 couples de nicheurs certains, 5 couples de nicheurs probables.

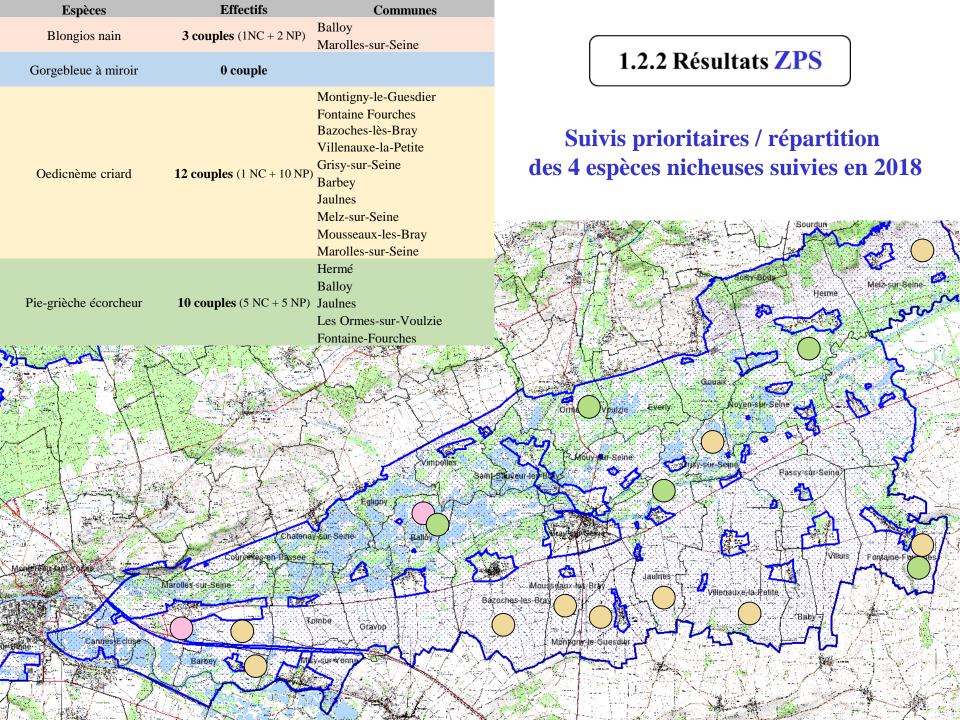
Ce total de 10 couples nicheurs est relativement cohérent au regard de 2017 (14 couples) et de 2016 (8 couples), d'autant que le nombre de pies grièches nicheuses est connu pour varier selon les années en fonction des conditions météorologiques : **chaleur et pluviométrie déterminent en effet la quantité de proies disponibles, et donc la réussite des couvées.** Ainsi, le résultat le plus faible – 8 couples en 2016 – est cohérent compte tenu de la météorologie largement défavorable cette année-là.



Pour la Pie-grièche écorcheur comme pour la Gorgebleue à miroir nous ne disposons pas encore de suffisamment de recul, nous souhaiterions donc poursuivre cette prospection au même rythme. Milieux buissonnants avec de la végétation descendant jusqu'au sol comme les haies, les vergers, les parcs et jardins ou les coupes forestières devront mériter toute notre attention, sans oublier les milieux « atypiques » comme les haies minces de haute taille entourées de grandes cultures, au sein desquelles nous avons recensé des couples nicheurs ces dernières années.

La population francilienne de la Pie-grièche écorcheur reste vulnérable, face à la diminution de l'habitat de l'espèce ainsi que des gros insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation. Toutefois, en dépit de ses fluctuations, cette population reste relativement stable – la dernière estimation dénombre 180 à 300 couples en Île-de-France (source : *Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014 – Corif 2017*).

Sachant que la Seine-et-Marne - et notamment le sud du département, dont le site Natura 2000- abrite la majorité de la population régionale, les probabilités de découvrir d'autres nicheurs en Bassée restent élevées, et le maintien des efforts de prospection d'autant plus indispensable.



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

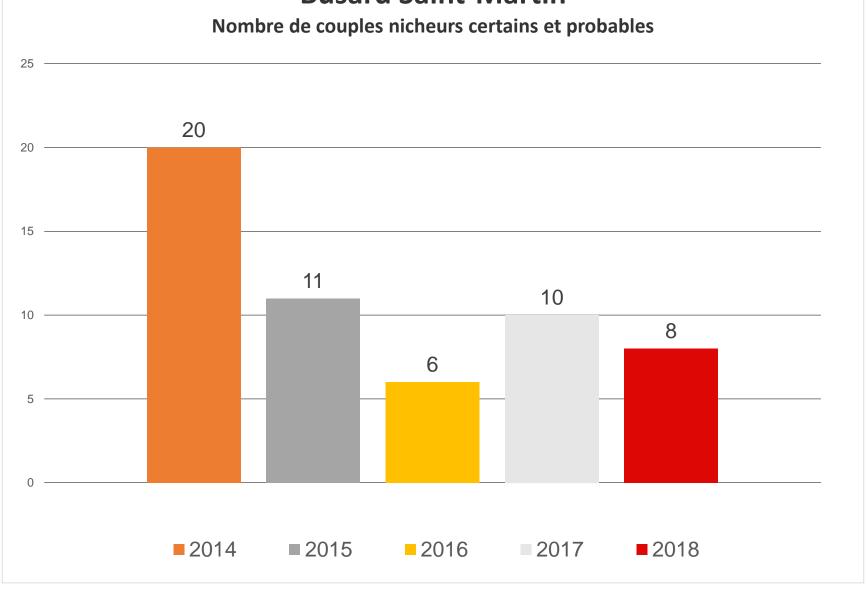
Les 3 espèces de busards – Enjeu Fort

Busard Saint-Martin (Circus cyaneus), Busard cendré (Circus pygargus) et Busard des roseaux (Circus aeruginosus)

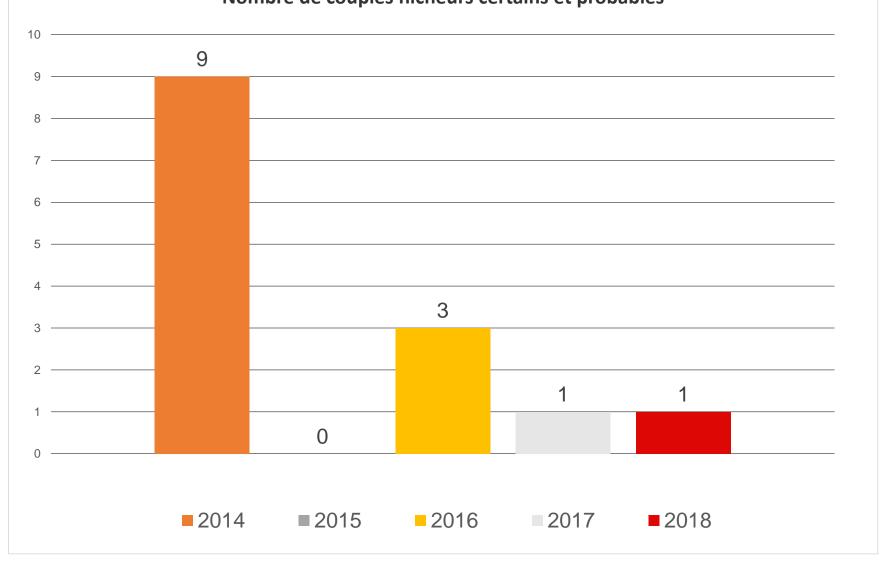
Synthèse des observations entre 2014 et 2018

	Busard Sa	int-Martin	Busard	cendré	Busard de	s Roseaux
	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)
2014	20	56	9	10	-	10
2015	11	57	-	3	-	7
2016	6	13	3	8	1	15
2017	10 (6 NC + 4 NP)	49	1 (1 NP)	10	PVbio77 Tous les couples ont échoué en Bassée	30
2018	8 (7 NC + 1 NP)	21	1 (1 NC)	3	-	27
Communes concernées en 2018	Gravon-Balloy- Bazoches-Jaulnes	Jaulnes-Gouaix- Mouy-Bazoches- Balloy-Villenauxe- Mousseaux-Gravon- Fontaine Fourches- Villuis-Melz	Montigny le Guesdier	Bazoches-Villuis- Gravon	-	Marolles-Villiers- Jaulnes-Montigny- Villenauxe-Gravon- Mousseaux-Mouy- Bazoches





Busard cendré
Nombre de couples nicheurs certains et probables





Synthèse de la campagne de recensements des busards nicheurs en Bassée

PIE VERTE BIO 77

Espèce	Commune	Nbre de jeunes à l'envol	Pose de cage	Remarques
		par couple		
Busard cendré (1 couple)	Montigny- le-Guesdier	1	Oui	Cage 30/06 - 23/07. Fem.+Mal. bagués Museum. Tentative de prédation par renard. Prédation sur l'aîné par un autre rapace.
	Gravon	0	Non	
Busard Saint-Martin	Gravon	3	Oui	Cage 30/06 - 10/07. Fem. baguée Museum, prob. la même que l'an dernier (distance 1km).
(7 couples)	Balloy	3	Oui	
	Bazoches	4	Oui	Cage 16/06 - 19/07
	Bazoches	0	Non	
	Bazoches	0	Non	
	Jaulnes	0	Non	Nichée moissonnée le 18 juin

TOTAL : 11 jeunes à l'envol

(1 Busard cendré et 10 Busards Saint-Martin)

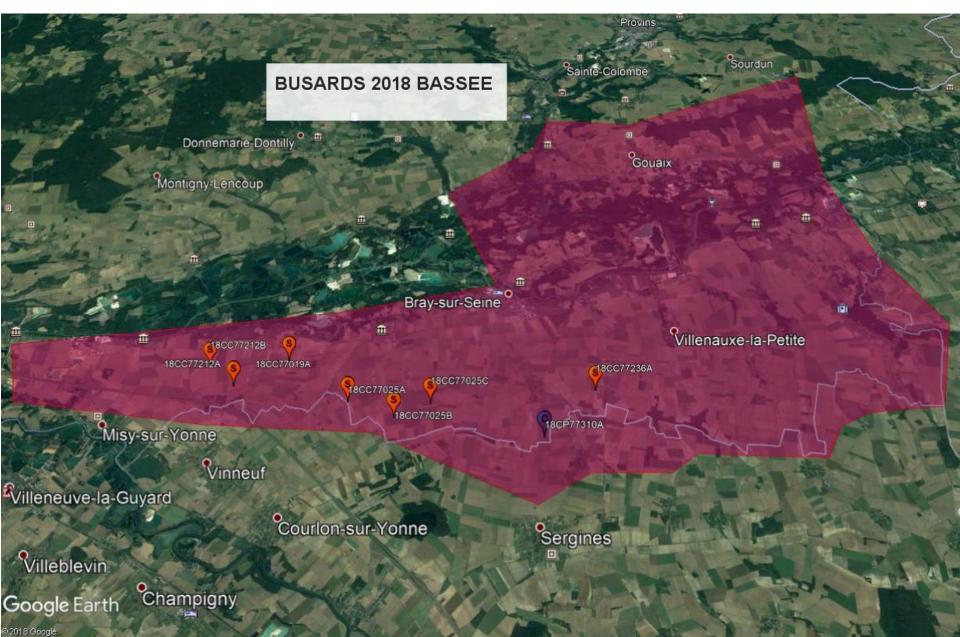
En 2018, le seul couple de Busard cendré ayant niché dans la Bassée. Mâle et femelle portaient chacun une bague du Museum.



Photos Michel Collin / Pie Verte Bio 77

Carte de localisation des Busards nicheurs en Bassée en 2018 (PieVerteBio77)

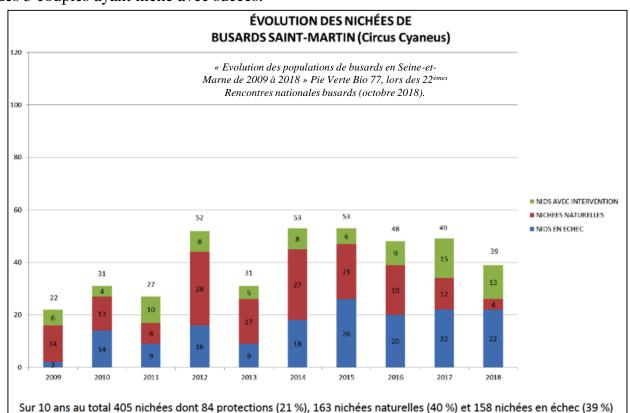
Busard Saint-Martin: 7 couples nicheurs certains (*Gravon-Balloy-Bazoches-Jaulnes*)
Busard cendré: 1 couple nicheur certain (*Montigny*)



Busard Saint-Martin - Enjeu Fort - *Analyse*

A l'instar de 2016 et 2017, nos observations des **3 espèces de busards** ont été effectuées dans le cadre des prospections liées à l'Oedicnème criard, car elles ne faisaient pas partie des espèces que nous avions choisi de suivre spécialement en 2018. Elles ont été largement renforcées par les informations recueillies auprès de Pie Verte Bio 77 en matière de couples nicheurs certains et de jeunes à l'envol.

8 couples nicheurs de Busards Saint-Martin, dont 7 couples de nicheurs certains contre **6 l'année dernière**: une certaine stabilité de l'espèce en Bassée, à l'image de ce qui se passe au niveau du département (diagramme ci-dessous). Les naturalistes de Pie Verte Bio 77 ont constaté **l'envol de 10 jeunes pour les 7 couples** qui ont niché, contre 11 jeunes pour 6 couples en 2017. Mais selon eux, 2018 est une bonne année, avec 3 à 4 jeunes pour chacun des 3 couples ayant niché avec succès.

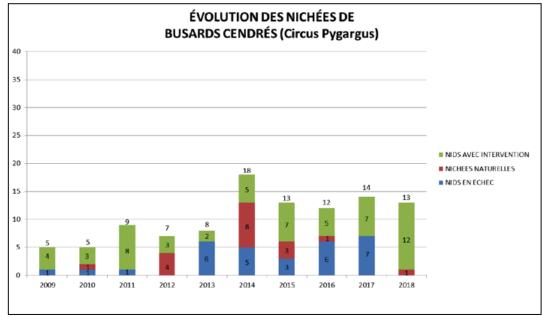


Les 8 couples nicheurs de Bassée représentent environ 20% des **39** couples nicheurs recensés sur la totalité de la Seine-et Marne en 2018. Il est à noter que l'espèce ne niche pas obligatoirement dans les champs céréales de certains couples ont niché dans des boqueteaux ou des forestières. landes En Bassée, il conviendrait donc d'élargir la recherche aux milieux de transition.



Busard cendré et Busard des roseaux

Enjeu Fort - *Analyse*





-Comme en 2017, **un seul couple de <u>Busard cendré</u>** a niché en Bassée (Montigny le Guesdier), ce qui est peu, mais cette année la reproduction a été couronnée de succès avec **1 jeune à l'envol.**

C'est la Seine-et-Marne qui accueille la quasitotalité des couples d'Ile-de-France, avec 13 couples cette année. Le nid de 12 d'entre eux a été protégé, ce qui donne une idée de l'importance de la collaboration entre agriculteurs et ornithologues. Cela a d'ailleurs porté ses fruits en Bassée cette année, avec la protection du nid.

-Quant au <u>Busard des roseaux</u>, pas de trace de nidification en 2018, malgré la petite trentaine d'observation d'individus. En 2017 la nidification avait été tentée en Bassée, mais tous les couples avaient échoué.

La situation en Bassée est préoccupante, car il y a moins de 10 ans, on y trouvait encore 2 ou 3 couples nicheurs. Cependant, le nombre de couples nicheurs dans toute la Seine-et-Marne oscille entre 2 et 4 couples par an ces dernières années, ce qui reste très modeste. L'espèce reste très vulnérable et de surcroît, niche moins qu'avant dans les champs de céréales, milieu de substitution qu'elle avait adopté.

Au printemps 2020, cela fera 5 ans que nous aurons procédé au 1^{er} recensement des busards de la Bassée (2014-2015). Nous déciderons en 2020 avec la DRIEE et la DDT 77 si nous recommençons le protocole (Distance Sampling sur plus de 300 points d'observation) que nous avions mis en place avec le CNRS. Ceci afin de disposer de 2 estimations statistiques comparables (2014-2015/2020/2021), permettant de mieux évaluer l'abondance des effectifs des 3 espèces de Busards sur le site.

Malgré le choix du suivi des 6 espèces présentées plus haut (sans compter les busards), nos multiples déplacements sur le site nous ont permis un certain nombre d'observations directes d'espèces « Natura 2000 », complétées par les échanges avec nos collègues de l'AGRENABA, de Pie Verte Bio 77, de Roselière, de Nature Nogentais et d'autres naturalistes.

Les tableaux ci-après rassemblent ces données, et précisent s'il s'agissait d'oiseaux nicheurs, migrateurs ou hivernants, ainsi que les communes concernées.

Sterne naine - Enjeu fort				
Année	Effectifs			
2016	2 couples nicheurs			
2017	2 individus à Marolles			
2018	0			









Râle des genêts - Enjeu fort

Année	Nombre d'individus observés	Période	Statut	Communes
2017	1	Avril à Août	Contact	Bazoches-lès-Bray
2018	0	-	-	-

Râle des genêts en Bassée auboise

Nombre de mâles chanteurs contactés (informations Pierre Miguet - Association Nature du Nogentais)

2013	17
2014	6
2015	14
2016	4
2017	2
2018	9

Autres espèces prioritaires nicheuses à enjeu moyen

Espèces ZPS 1112002	2016	2017	2018	Statut	Communes en 2018
Cigogne blanche	16	16	1	Nicheur possible	-
Aigrette garzette	12	72	378	Nicheur possible	Toutes communes
Bihoreau gris	16	18	43	Nicheur possible	Marolles-Balloy-Bazoches-Noyen-Egligny
Mouette mélanocéphale	+ de 900	1119	1523	Nicheur certain	Marolles-Balloy-Jaulnes-Bazoches Grisy-Courcelles-Noyen-Melz-Egligny- Cannes Ecluse
Sterne pierregarin	120	116	109	Nicheur certain	Balloy-Jaulnes-Gouaix-Mouy-Egligny Marolles-Varennes-Bazoches-Noyen- Misy-Cannes Ecluse
Milan noir	13	43	36	Nicheur certain	Marolles-Courcelles-Balloy-Grisy-Jaulnes- Melz-Noyen-Villiers-Bazoches







Autres espèces prioritaires nicheuses à enjeu faible					
Espèces ZPS 1112002	2016	2017	2018	Statut	Communes en 2018
Martin- pêcheur	24	46	27	Nicheur certain	Balloy-Marolles-Gouaix-Egligny- La Tombe-Gravon-Cannes Ecluse
Pic mar	4	12	7	Nicheur certain	Gouaix-Noyen-Grisy
Pic noir	8	27	16	Nicheur certain	Noyen-Gouaix-Egligny-Jaulnes- Everly-Grisy
Echasse blanche	2	16	10	Nicheur certain	Varennes-Jaulnes
Bondrée apivore	10	13	5	Nicheur certain	Bazoches-Marolles-Grisy Gouaix-Hermé









Espèces Migratrices & Hivernantes

	_			
Espèces ZPS 1112002	2017	2018	Statut	Communes en 2018
Grande Aigrette	130	174	Migrateur Hivernant	Toutes communes
Héron pourpré	3	3	Migrateur	Gravon-Jaulnes-Egligny
Chevalier sylvain	76	2	Migrateur	Jaulnes
Cigogne noire	2	5	Migrateur	Les Ormes-Gouaix-Jaulnes-Grisy
Pluvier doré	82	450	Migrateur	Grisy-Gravon
Guifette noire	18	3	Migrateur	Jaulnes-Varennes
Grue cendrée	2000	430	Migrateur	Jaulnes-Balloy-Noyen Gouaix-Les Ormes
Balbuzard pêcheur	14	20	Migrateur	Varennes-Mouy-Vimpelles Jaulnes-Balloy-Egligny-Gravon
Milan royal	4	1	Migrateur	Egligny
Hibou des marais	25	20	Hivernant & Nicheur possible	Jaulnes
Autour des palombes	-	5	Hivernant	Gouaix-Jaulnes
Harle piette	38	3	Hivernant	Grisy





1.2.5 Synthèse espèces à enjeu / résultats ZPS

Synthèse des espèces nicheuses à enjeu observées en 2018

Espèces nicheuses à enjeu fort : 5 espèces sur 7

Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux, Œdicnème criard, Blongios nain. Non observées : Râle des genêts, Sterne naine

Espèces nicheuses à enjeu moyen: 8 espèces sur 8

Gorgebleue à miroir, Pie-grièche écorcheur, Milan noir, Mouette mélanocéphale, Bihoreau gris, Sterne pierregarin, Aigrette garzette, Cigogne blanche.

Espèces nicheuses à enjeu faible: 5 espèces sur 5

Bondrée apivore, Pic mar, Pic noir, Martin-pêcheur, Echasse blanche

Soit 18 espèces sur 20

Espèces <u>hivernantes</u> observées en 2018

Hibou des marais, Butor étoilé, 2 espèces à rajouter dans la liste des espèces à enjeu dans le DOCOB.

-Butor étoilé = enjeu fort / pas de nidification en IdF, présence en période de nidification.

-Hibou des marais = enjeu fort / plus de nidification en IdF depuis 2013, présence en période de nidification.



Espèces d'intérêt communautaire

En 2018, **34 espèces** ont été observées sur les **38** espèces d'intérêt communautaire du DOCOB relatif à la ZPS « Bassée et plaines adjacentes ». Seuls le Râle des genêts, la Sterne naine, le Faucon émerillon et le Crabier chevelu n'ont pas été observés.

Pour obtenir la fiche de synthèse de la ZPS Bassée : http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/la-bassee/documents-a-telecharger

1.2.4 Collaboration avec les associations, naturalistes et acteurs locaux ZPS

Pie verte bio 77

<u>Partage d'observations</u> de Busards et autres espèces : mise à notre disposition de la localisation des nids, du nombre d'œufs, de jeunes à l'envol, etc.

Agrenaba

Association Nature du Nogentais

Association Roselière

GSM

A₂C

Ornithologues locaux

ARB / base de données Cettia

Partage d'observations de toutes les espèces Natura 2000 ou espèces rares.



1.2.5 Synthèse des espèces prioritaires suivies en 2018/ résultats ZPS

<u>Oedicnème criard – Enjeu Fort</u>: 14 couples de nicheurs certains ou probables représentent le meilleur résultat obtenu depuis 2014, et le nombre d'individus observés isolément s'est multiplié. L'Œdicnème criard est présent dans 15 communes sur les 39 de la Bassée. Protocoles diurnes à poursuivre en 2018, y compris dans des habitats que nous estimons moins « habituels » : bocage, friches, carrières, zones artificielles.

<u>Blongios nain – Enjeu Fort</u> Notre 2ème année de recherche en zones humides de la présence du Blongios nain en tant que nicheur révèle pour l'instant une stabilité en terme d'effectifs par rapport aux données disponibles pour les années précédentes : 3 couples nicheurs certains ou probables. Mais ces données concernent toujours les mêmes sites. Prospection accrue à prévoir sur d'autres secteurs favorables.

<u>Butor étoilé – Hivernant</u>: Même problématique que pour le Blongios nain. Les données sont stables (2 individus hivernants) et relatives aux mêmes sites. En revanche, un individu a été signalé en juillet, la nidification n'est donc pas à exclure et il conviendra d'être vigilants.

<u>Gorgebleue à miroir – Enjeu Moyen</u>: Un couple nicheur probable à Bazoches et quelques mâles chanteurs. La situation n'est pas plus florissante que les années précédentes, il faut dire que l'espèce est un nicheur rare en Ilede-France (moins de 20 couples). La prospection doit continuer, à commencer par les communes où elle n'a plus été revue en 2017.

<u>Pie-grièche écorcheur – Enjeu Moyen</u>: 14 couples nicheurs certains ou probables et 47 individus observés au total; c'est 2 fois plus qu'en 2016! La prospection doit rester soutenue, et s'élargir en matière d'habitats : haies atypiques, trop hautes ou pas assez fournies par rapport aux milieux « dits » habituels de l'espèce, absence d'épineux,...

Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

FAUNE

Suivi libellule

Recherche d'exuvies sur les sites favorables Transect de 13 mètres

En 2018 : 200 exuvies observées







Suivi Cuivré des marais

Observation de 2 mâles à Melz sur Seine



MILIEU NATUREL Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches

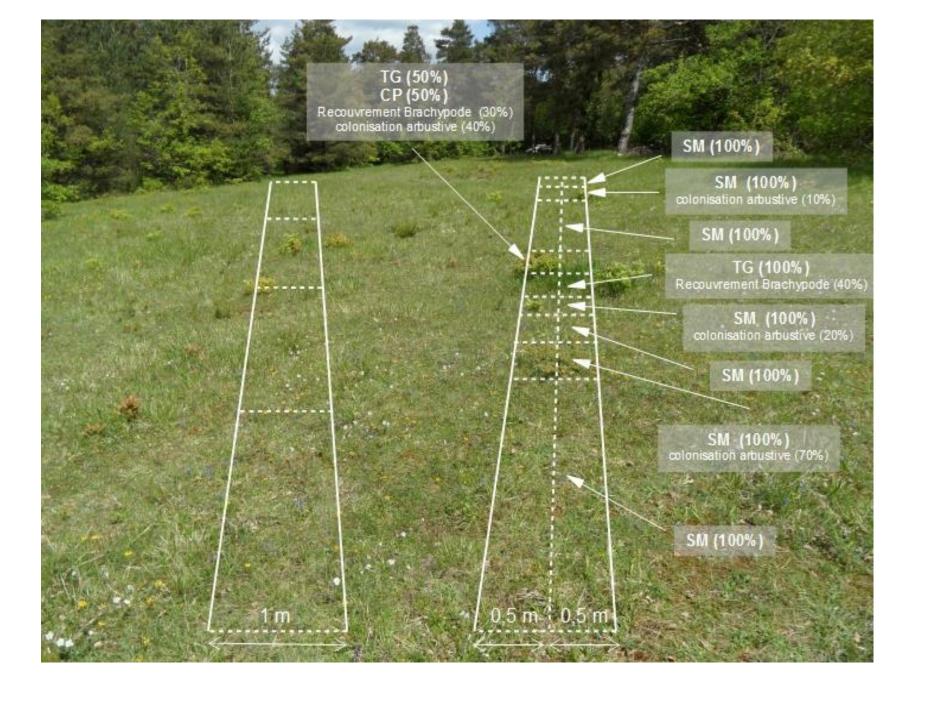
Fort enjeu de conservation

Faible surface: 4,5 ha soit 0,3 % du site Natura 2000





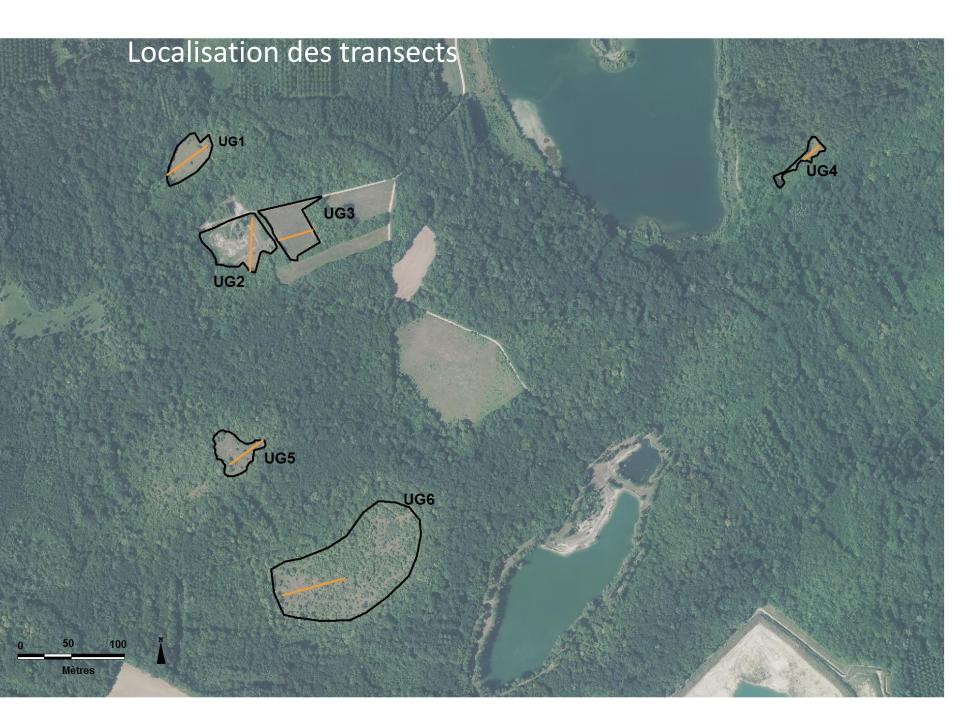


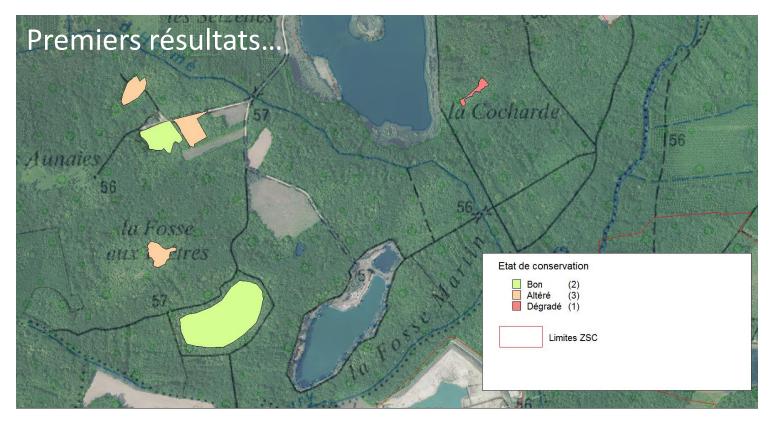


MILIEU NATUREL

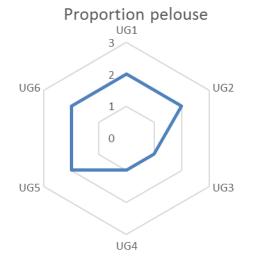
Mise en place du protocole de suivi du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

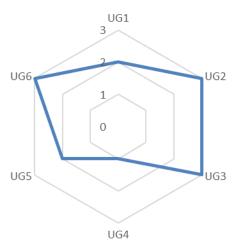
Indicateurs	Echelle
Surface de l'habitat 6210	Transect
Surface de pelouse	Transect
Recouvrement de ligneux	Transect
Recouvrement de Brachypode	Transect
Recouvrement d'espèces rudérales	Transect
Evolution de la surface de milieux ouverts	Transect
Autres atteintes	Unité de Gestion



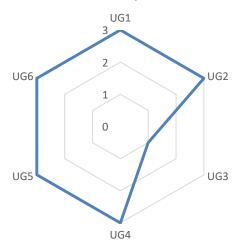


Recouvrement ligneux

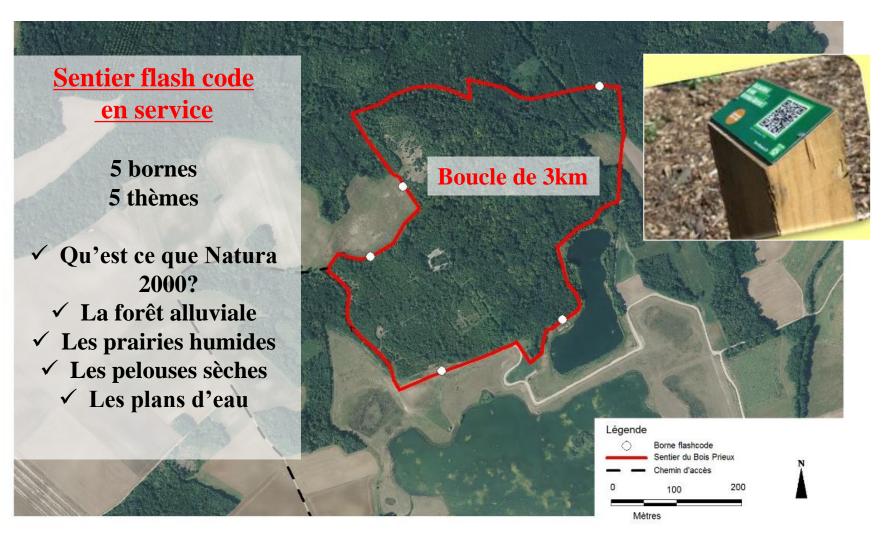




Recouvrement espèce rudérale



ZPS et **ZSC**



ZPS et **ZSC**



Œdicnème criard (Burhinus oedicnemus)

Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio)

Bondrée apivore (Pernis apivorus)





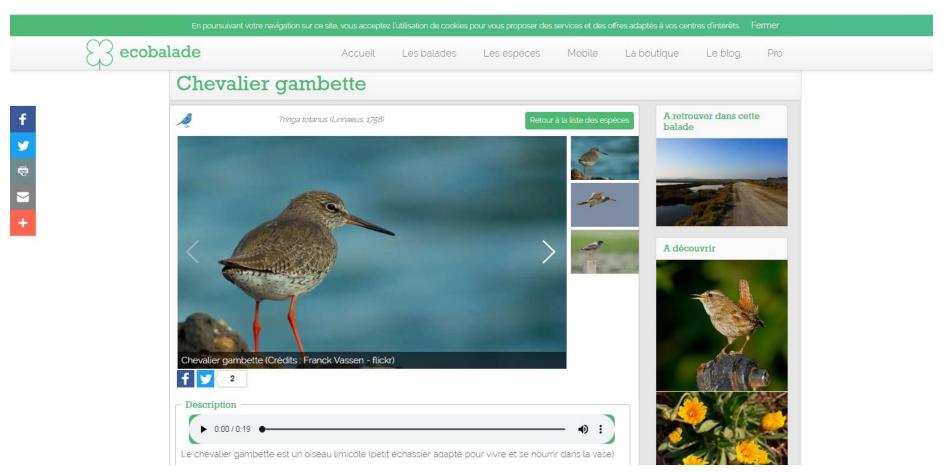
Présentation des enjeux Natura 2000

Une déclinaison progressive des contenus « généralistes » vers les matières enseignées en primaire et collège permettra à terme aux enseignants d'animer en autonomie une séquence pédagogique de terrain avec tout ou partie de leur classe.

ZSC

Ecobalade, une application mobile à la portée de tous pour découvrir la nature et Natura 2000 en toute autonomie.

En 2018, il y a eu 126 téléchargements et 511 visites sur la page.



1-4-1 **ZPS**

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

- -Festival de la Terre 2018 / Jeunes Agriculteurs de Seine-et-Marne : conseil et assistance à la rédaction du formulaire simplifié.
- -Randonnée quads / Can-Am Adventure France : échanges et transmission d'information avec la DDT 77 / espèces concernées
- -Mise à jour pour l'unité de méthanisation / complément d'équipements techniques sur site à Noyen-sur-Seine / Artaim.

Grands projets.

-Casier pilote: Participation à la réunion du comité environnement en juin 2018.

1-4-2 **ZSC**

- PLUi Bassée Montois
- **SCOT**
- PLU Marolles sur Seine

Evaluation des incidences

- Pompage eau potable
- Exercice de l'Armée à Noyen sur Seine du 15-18 mai 2018
- Randonnée Quad
- Coupe de bois

1-4-2 **ZSC**

❖ Suivi SAGE Bassée – Voulzie

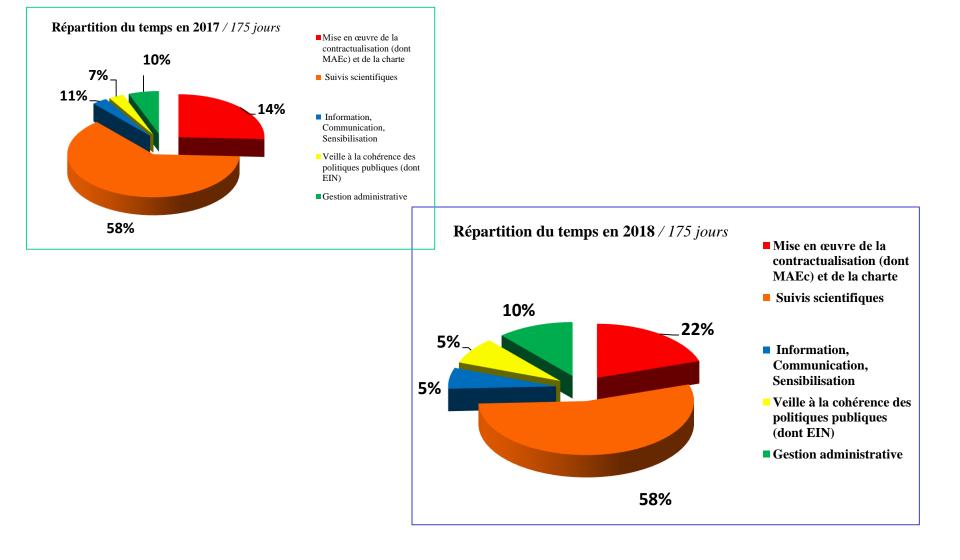
Participation à la première réunion Commission Locale pour l'Eau, élection du président de la CLE et des différents référents.

PLUi Bassée Montois

❖ Participation à l'Atelier des territoires sur le territoire Bassée-Montois

1-5 Gestion administrative

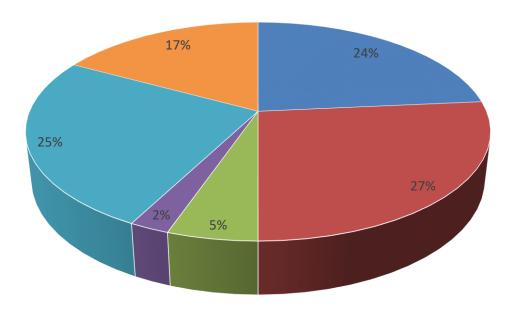
1-5-1 **ZPS**



Gestion administrative

Nombre de jours total : 170 jours

Temps de travail 2018



- Suivis scientifiques
- Animations Contrats
- Veille à la cohérence des politiques
- Evaluations des incidences
- Information, communication, sensibilisation
- Gestion administrative, Bilan

2 Orientations 2019 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-1 **ZPS**

- Suite du **repérage**, au cours des prospections et du suivi des espèces, des secteurs qui pourraient bénéficier d'un **contrat Natura 2000**, et/ou de la **charte Natura 2000**.
 - Prise de contact avec les propriétaires concernés, visite sur sites avec les propriétaires pour définition des travaux contractualisables : actuellement 4 projets de contrat Natura 2000 à l'étude, concernant tous des chantiers lourds de réouverture de milieux dont les roselières sont menacées par les ligneux.

Communes concernées: Bazoches les Bray, Chatenay-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, pour 10 à 15 hectares au total.

- Préparation des conventions et accompagnement administratif auprès des propriétaires, suivi des travaux.
 - > Suivis de la fin des travaux des 2 contrats Natura 2000 en cours.
 - ➤ Préparation des chartes Natura 2000 pour les propriétaires intéressés dont les travaux seront achevés.

>MAEc:

- -Visite et cartographie des parcelles engagées depuis 2015 pour état des lieux.
- -Point sur les **demandes de renouvellement** en 2020 / engagement réalisés en 2015 (5 ans).
- -Suite des visites, diagnostics et accompagnements auprès des exploitants souhaitant engager des mesures dans le cadre des déclarations PAC 2019 et 2020.

2-1-1 ZPS / état des demandes MAEc au 15 mars 2019

Demandes MAEc 2019 BASSEE au 15/03/2019	Détail surfaces ha	Aide annuelle	Budget an	Budget 5 ans	Total ha	Communes
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	7,4	353,43€	2 615,38 €	13 076,91€	12.1	Bazoches les Bray
IF_BASS_HE16 / création couvert	4,7	600,00€	2 820,00 €	14 100,00€	12,1	
IF_BASS_HE16 / création couvert	5,97	600,00€	3 582,00€	17 910,00€	5,97	Grisy sur Seine Jaulnes
IF_BASS_HE16 / création couvert	5,9	600,00€	3 540,00 €	17 700,00€	20.42	N
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	24,23	353,43€	8 563,61 €	42 818,04€	30,13	Neuvry
IF_BASS_HE16 / création couvert	1,57	600,00€	942,00€	4 710,00 €		
IF_BASS_HE16 / création couvert	2,51	600,00€	1 506,00 €	7 530,00 €		
IF_BASS_HE16 / création couvert	3,22	600,00€	1 932,00 €	9 660,00€		Villiers sur Seine Projet collectif continuités écologiques
IF_BASS_HE16 / création couvert	6,5676	600,00€	3 940,56 €	19 702,80€		
IF_BASS_HE16 / création couvert	2,2	600,00€	1 320,00 €	6 600,00€	20,3676	
IF_BASS_HE16 / création couvert	1	600,00€	600,00€	3 000,00€		
IF_BASS_HE16 / création couvert	0,8	600,00€	480,00€	2 400,00 €		
IF_BASS_HE16 / création couvert	2,5	600,00€	1 500,00 €	7 500,00 €		
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	7,49	353,43€	2 647,19 €	13 235,95€	7,49	Barbey
IF_BASS_HE16 / création couvert	10	600,00€	6 000,00€	30 000,00€	10	Les Ormes/Voulzie
IF_BASS_HE16 / création couvert	7,7856	600,00€	4 671,36 €	23 356,80€	7,7856	
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	1,95	353,43 €	689,19€	3 445,94€	1,95	Cannes Ecluse
IF_BASS_HE16 / création couvert	5	600,00€	3 000,00 €	15 000,00€	5	
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	2	353,43€	706,86€	3 534,30 €	2	Fontaines Fourche
IF_BASS_HE16 / création couvert	5	600,00€	3 000,00€	15 000,00€	5	Montigny le Guesdier
IF_BASS_HE16 / création couvert	15	600,00€	9 000,00 €	45 000,00€	15	Egligny

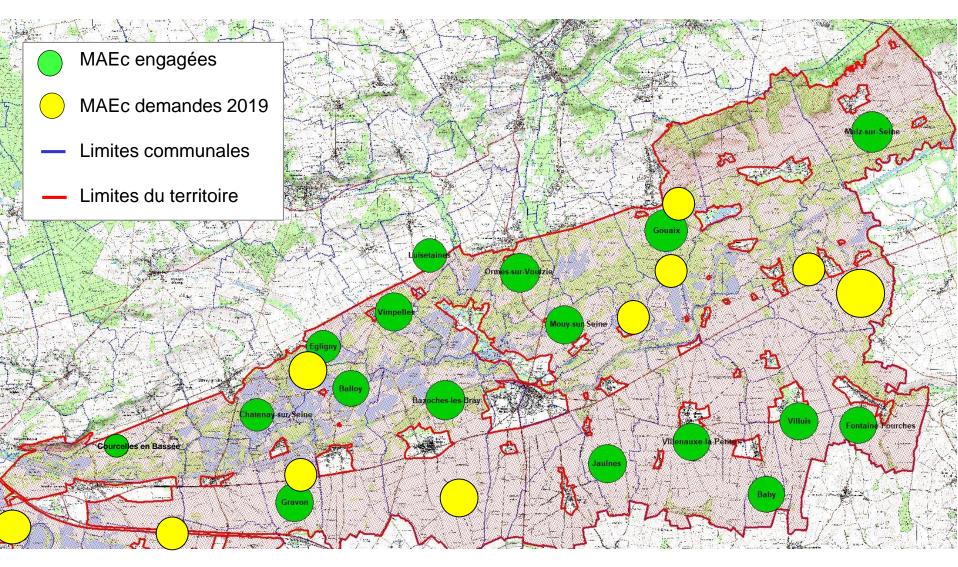
 TOTAL DEMANDES 2019
 315 280,75 €
 122,7932

 Dont 35%/ entretien
 76 111,15 €
 43,07

 Dont 65% / création
 239 169,60 €
 79,7232

2-1-1 ZPS / répartition MAEc au 15 mars 2019

23 communes



2 Orientations 2019 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-2 **ZSC**

Mesure	Ref	Enjeu	Objectif
llots de sénescence	F22712	Forêt alluviale	Maintenir voire améliorer la qualité des habitats
Création de clairières	F22701	Prairie	Restaurer et entretenir les milieux humides
Chantier d'entretien par broyage	A32305R	Prairie humide	Maintenir et restaurer des milieux ouverts

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-1 **ZPS**

Suivis prioritaires pour l'année 2019

1-Dans les grandes cultures

-Poursuite du suivi des Œdicnèmes criards :

Maintien et poursuite du programme de parcours diurnes, aube et crépuscule compris, en priorité dans les parcelles engagées en MAEc (couverts herbacés de faible hauteur) et autres secteurs agricoles favorables. Lors de ce suivi, les observations des **3 espèces de busards** seront également enregistrées au passage, mais la véritable reprise du protocole « busards » aura lieu en 2020.

2- Dans les zones humides sous-prospectées

-Poursuite des recherches du Blongios nain et de la Gorgebleue à miroir :

Prospections printanières et estivales dans les roselières et saulaies,

et dans les fourrés, arbustes et buissons bas des zones humides. Pour la Gorgebleue à miroir, recherche accrue dans les communes où elle a été recensée en 2016 et 2017 mais n'a plus été contactée en 2018.

-Si le temps imparti le permet, recherche de la Sterne naine.

-Recherche hivernale du Butor étoilé sur de nouveaux secteurs. Prospection estivale à Balloy et Barbey afin de vérifier si l'espèce est à nouveau présente en période de nidification, et recherche des indices de reproduction.

3- Dans les milieux de transition

-Suivis des sites de nidification connus de la **Pie-grièche écorcheur**, et poursuite des recherches dans les autres sites favorables.

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-2 **ZSC**

Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

- Poursuite de l'évaluation de l'état de conservation pelouses sèches
- Suivi odonates : inventaire en aval
- ➤ Veille sur la présence du Cuivré des marais

ZPS et **ZSC**

Edition du bulletin d'information grand public : « Infosite N° 6 », 4 pages :

-Présentation des **résultats des suivis des espèces et milieux** à enjeux forts; -**Bilan des MAEc et contrats** Natura 2000 réalisés.

Diffusé via la Communauté de Communes Bassée Montois pour les 39 communes du site et les partenaires institutionnels.

Mis en ligne sur les site « <u>seine-et-marne.n2000.fr</u> » et sur les sites de l'AGRENABA pour la ZSC, et de la FDC77 pour la ZPS

Participation aux **journées techniques** organisées par la DRIEE Ile-de-France et par la DDT 77.

Mise à jour des informations sur le site internet Natura 2000 Seine-et-Marne.

Sentier numérique pour le grand public / suivi des connexions sur un an, et ajouts de compléments d'information selon les demandes des utilisateurs du sentier.

ZSC

Réflexion sur la déclinaison du sentier flash code pour les scolaires.

ZPS et **ZSC**

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Aide au montage des dossiers d'Evaluation des Incidences Natura 2000, et conseils auprès des porteurs de projet.

-PLUi Bassée Montois

Grands projets

-Seine à grand gabarit et casier pilote: participation aux réunions et groupes de travail.

2-5 Gestion administrative

ZPS et **ZSC**

-Réunions de suivi / Communauté de Communes, DDT 77, DRIEE IdF, AGRENABA, FDC 77, Ornithologues, associations locales et Nogentaise.

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités.

-Préparation et animation du COPIL.

